



La charte de progrès

Pour le Développement Durable des entreprises agroalimentaires
du Languedoc-Roussillon

Economie et stratégie

- 1 - Assurer la pérennité économique de l'entreprise en veillant à la cohérence avec les engagements en matière environnementale, sociale et sociétale
- 2 - Engager une démarche permanente d'innovation

Responsabilité sociétale et sociale

- 3 - Favoriser les bénéfiques Nutrition/Santé et garantir la sécurité des produits
- 4 - Renforcer les liens entre l'entreprise et son territoire
- 5 - Maintenir et développer des emplois pérennes et valorisants pour les employés

Gestion durable des ressources et impact environnemental

- 6 - Réduire les consommations directes et indirectes de ressources naturelles non renouvelables.
- 7 - Contribuer activement au maintien et au renforcement d'espèces animales et végétales (Biodiversité)
- 8 - Minimiser les déchets et les rejets de polluants dans le milieu naturel

Signature et cachet de
l'entreprise

